



École du Val-des-Lacs
1420, boulevard des Ruisseaux
Mont-Laurier (Québec) J9L 0H6
Tél. : (819) 623-3137



Procès-verbal

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 17 juin 2020

Lieu :

École du Val-des-Lacs

Heure :

18 h 00 à 20 h 12

Présences :

Poste	Nom	Présence	Groupe
1-	Maude Lajeunesse	X	Parents
2-	Jessica Lauzon	X (teams)	Parents
3-	Myriam Deslauriers	X	Parents
4-	Isabelle Lajeunesse	X	Parents
5-	Bobby Aubin		Parents
1-	Linda Duval	X	Enseignante
2-	Andréane Bourdon remplacée par Annie Venne	X	Enseignante
1-	Stéphanie Lépine		Service de garde
			Communauté
			Communauté
7-			Employée de soutien
Est également à la table du conseil :			
	Mariève Dumoulin	X	Direction d'école

1-

Présence et quorum

La présidente, Maude Lajeunesse, ouvre la séance à 18 h 00, après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2-

Question du public

Aucune

3-

Adoption de l'ordre du jour

007-CE
2019-2020
43

CONSIDÉRANT que Mme Mariève Dumoulin, directrice, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 17 juin 2020 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école du Val-des-Lacs ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Isabelle Lajeunesse il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, l'ordre du jour pour la séance ordinaire du 17 juin 2020.

4-

Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 27 mai 2020

007-CE
2019-2020
44

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2020 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition Myriam Deslauriers, il est résolu à l'unanimité

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2020.

5-

Suivis au procès-verbal

Aucun.

6-

Correspondance

Aucune

7-

Rapports et reddition de comptes

a) Rapport de la présidente

- Rapport annuel de la présidente

007-CE
2019-2020
45

Maude Lajeunesse, présidente du CÉ, nous décrit le rapport annuel 2019-2020 du Conseil d'établissement de l'École du Val-des-Lacs.

CONSIDÉRANT que l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), prescrit que le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités ;

CONSIDÉRANT qu'un projet de bilan de nos activités a été préparé par Mme Maude Lajeunesse, présidente ;

CONSIDÉRANT que les membres ont eu l'opportunité de modifier ou d'enrichir ce projet ;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de Jessica Lauzon, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER le rapport annuel présentant le bilan des activités du conseil d'établissement de l'école du Val-des-Lacs, dont une copie est jointe en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante ;

- Guide de l'A.G.A.

Mme Maude Lajeunesse, présidente du CÉ, présente le guide de l'A.G.A.. Elle nous explique que le but de l'échange est de trouver des façons pour solliciter les parents afin qu'ils participent à l'assemblée générale de début d'année. Lors de cette assemblée, la présidente ou la direction leur expliquerait ce qu'est un conseil d'établissement pour les amener à s'impliquer.

b) Rapport du directeur

• Code de vie

Mme Mariève Dumoulin, directrice, nous présente le code de vie de l'école du Val-des-Lacs.

007-CE
2019-2020
46

CONSIDÉRANT que les membres ont consulté le code de vie de l'école du Val-des-Lacs ;

EN CONSÉQUENCE, Maude Lajeunesse, propose et il est résolu ;

D'ADOPTER le code de vie pour l'année scolaire 2020-2021 de l'école du Val-des-Lacs.

• Listes de matériel scolaire

007-CE
2019-2020
47

Mme Mariève Dumoulin, directrice, nous explique le coût du matériel scolaire chargé aux parents pour l'année scolaire 2020-2021.

CONSIDÉRANT que les membres ont consulté les listes de classiques 2020-2021 ;

EN CONSÉQUENCE, Myriam Deslauriers, propose et il est résolu ;

D'ADOPTER le montant des frais chargés aux parents pour 2020-2021.

• Budget annuel et services aux élèves

007-CE
2019-2020
48

Mme Mariève Dumoulin, directrice, nous présente le budget annuel et le service aux élèves pour l'année scolaire 2020-2021.

CONSIDÉRANT que les membres ont reçu et consulté le budget 2020-2021 pour les écoles du Val-des-Lacs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Lajeunesse et il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER le budget 2020-2021 des écoles du Val-des-Lacs.

• Bilan des fonds à destination spéciale

007-CE

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 94 alinéa 2 de la LIP, les

2019-2020
49

contributions reçues sont versées dans un fonds à destination spéciale créée à cette fin pour l'école par la commission scolaire; les sommes constituant le fonds et les intérêts qu'elles produisent doivent être affectées à l'école.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Maude Lajeunesse, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER les règles de transférabilité 2020-2021 pour Val-des-Lacs.

8-

Travaux du conseil

a) Politique de location de salle

007-CE
2019-2020
50

CONSIDÉRANT que les membres ont reçu et consulté le contrat de location de salle pour les écoles du Val-des-Lacs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Lajeunesse et il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER le contrat de location de salle des écoles du Val-des-Lacs.

9-

Nouvelles des enseignants

✓ *Lancement du livre*

007-CE
2019-2020
51

Mme Linda Duval, nous décrit le lancement du livre que les 4^e-5^e année et 6^e année ont fait en collaboration avec un illustrateur. Le livre était en prévente au coût de 15,00 \$ et il est en vente au coût de 18,00 \$ depuis le 9 juin 2020. Une remise de 3,00 \$ sera faite à l'école du Val-des-Lacs pour des tirages de certificats cadeaux.

CONSIDÉRANT que les membres ont été informés de la vente de livres créés par les classes de 4^e-5^e et 6^e année de l'école du Val-des-Lacs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Lajeunesse et il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER la vente de livre.

10-

Nouvelles du service de garde

a) Inscription 20-21

Mme Mariève Dumoulin, directrice, nous apprend que pour l'année scolaire 2020-2021, il y a eu environ 50% moins d'inscriptions au service de garde que pour l'année scolaire 2019-2020.

Il y aura 3 groupes pour l'année scolaire 2020-2021.

b) Activités de fin d'année

Les groupes du service de garde auront la visite des policiers, pompiers et ambulanciers.

Ils auront la visite de Vicky Diotte qui les fera bouger.

11-

Nouvelles du représentant de l'O.P.P.

Mme Mariève Dumoulin, directrice, mentionne le départ d'Isabelle Lajeunesse qui était membre du conseil d'établissement et bénévole pour l'école du Val-des-Lacs, et ce, depuis 9 ans.

12-

Nouvelles du comité de parents

Aucune information, car la rencontre aura lieu le 25 juin 2020.

14-

Levée de la séance

007-CE
2019-2020
52

Considérant que l'ordre du jour est épuisé ;
En conséquence, sur proposition de Myriam Deslauriers, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée de la séance ordinaire à 20 h 15.

Mariève Dumoulin
Directrice

Maude Lajeunesse
Présidente